

## L'Académie France Travail et l'Agefiph unissent leurs forces pour renforcer la montée en compétences des professionnels de l'emploi

L'Académie France Travail et l'Agefiph franchissent une nouvelle étape dans leur coopération au service de la formation des professionnels du Réseau pour l'Emploi (*France Travail, Missions locales, Cap emploi, Apec, et autres acteurs*). Un contrat de référencement vient d'être finalisé entre les deux structures, officialisant l'interconnexion de leurs plateformes de formation et la mise à disposition du service d'appui à la professionnalisation (APro) de l'Agefiph au sein de l'Académie France Travail.

Paris,  
Le 6 janvier 2026,

—  
Communiqué de presse

**L'objectif est de faciliter l'accès à une offre de formation ciblée et co-construite notamment sur les thématiques liées à l'inclusion et à l'emploi des personnes en situation de handicap.**

### Un partenariat structuré et évolutif au bénéfice de tous les acteurs du réseau

Lancée en octobre 2023, la plateforme d'appui à la professionnalisation de l'Agefiph compte déjà plus de 45 000 utilisateurs. Le service APro propose des modules de professionnalisation en ligne entièrement gratuits accessibles à tous les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap. De son côté, l'Académie France Travail vient de célébrer son premier anniversaire. La plateforme Académie France Travail a pour but de permettre à chaque professionnel du Réseau pour l'Emploi de développer ses connaissances, affirmer son expertise et ce dans le but de répondre aux besoins professionnels de leur structure.

**Grâce à ce partenariat, les professionnels du Réseau pour l'Emploi pourront accéder en toute simplicité à l'offre de formation APro de l'Agefiph directement depuis la plateforme de l'Académie France Travail, sans connexion supplémentaire.** Le hub spécifique mis en place par les équipes techniques des deux organismes assure une navigation fluide et sécurisée. Les tests d'interconnexion réalisés ont confirmé la fiabilité des flux de données entrants et sortants, garantissant une expérience utilisateur optimale.

En facilitant l'accès à la formation et au partage de ressources, cette coopération illustre la volonté commune de France Travail et de l'Agefiph de renforcer la montée en compétences des professionnels de l'emploi et de soutenir un accompagnement inclusif et durable des personnes en situation de handicap vers l'emploi.



**Thibaut Guilluy, Directeur Général de France Travail, déclare :** « *La mise à disposition du service d'appui à la professionnalisation (APro) de l'Agefiph au sein de l'Académie France Travail est une nouvelle opportunité d'unir nos expertises au service du Réseau pour l'emploi, afin de mieux accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que les entreprises. Une étape supplémentaire au cœur d'un partenariat déjà riche et constructif.* »

**Caroline Dekerle, Directrice Générale de l'Agefiph, complète :** « *Rendre notre plateforme APro accessible par tous les utilisateurs de l'Académie France Travail est une nouvelle étape dans notre démarche de faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap en entreprise. C'est également une nouvelle preuve de notre proximité avec France Travail, avec qui nous travaillons toujours main dans la main.* »

#### **À propos de France Travail**

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

#### **A propos de l'Agefiph**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2024, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 175 650 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

#### **Contacts Presse de l'Agefiph**

Agence Wellcom - [agefiph@wellcom.fr](mailto:agefiph@wellcom.fr) / 01 46 34 60 60